

## Etudes complémentaires au Débat Public

Etudes d'environnement  
Présentation du scénario **Nord Aix Haut Var Nice**



## Sommaire

<b>I</b>	<b>Préambule</b>	<b>3</b>
<b>II</b>	<b>Présentation générale du scénario</b>	<b>3</b>
II.1	Présentation	4
II.2	Contexte environnemental et principaux enjeux	4
II.2.1	Les principaux enjeux environnementaux	4
II.2.2	Performances environnementales	5
II.3	Les enjeux environnementaux : présentation cartographique	6
II.3.1	Ressource en eau	6
II.3.2	Milieu naturel	7
II.3.3	Milieu humain	8
II.3.4	Agriculture - sylviculture	9
II.3.5	Patrimoine - paysage	10
II.3.6	Synthèse	11

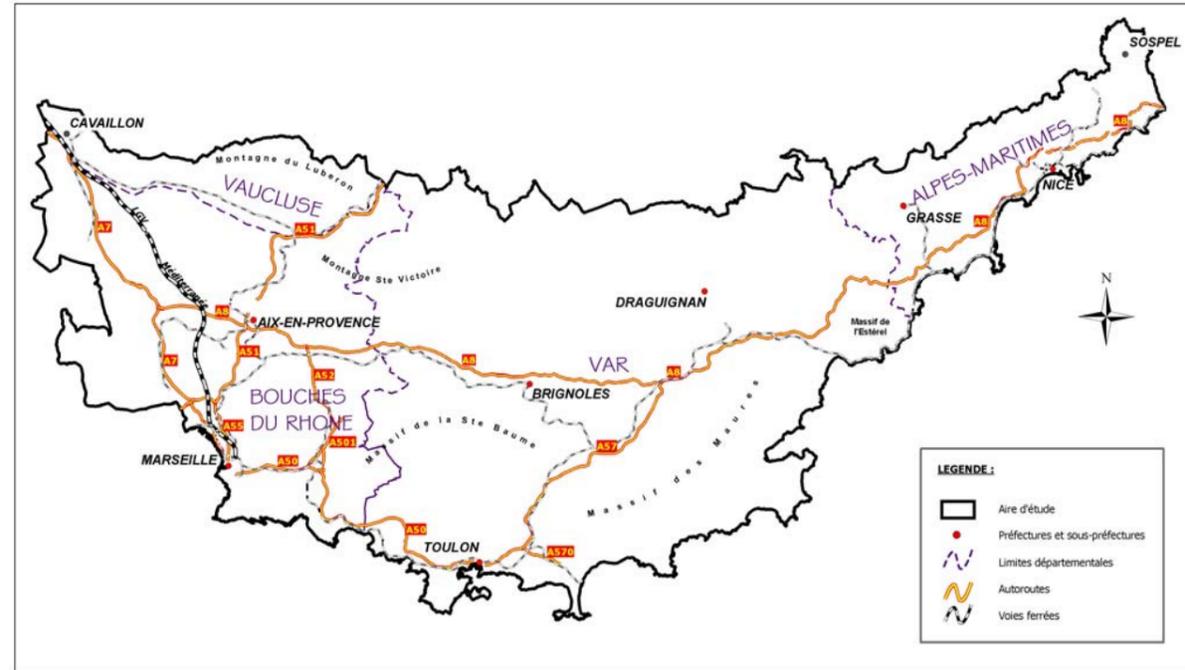
Pour le projet de la ligne à grande vitesse PACA, les premiers rapports sur l'état initial de l'aire d'étude ont été réalisés en 2004. En 2007, pour les études complémentaires suite au débat public (réalisé au 1<sup>er</sup> semestre 2005), un certain nombre de données a été modifié et/ou ajouté aux différents rapports notamment grâce à un meilleur recensement des informations par les institutions spécialisées et un archivage des éléments sous Système d'Information Géographique.

## I PREAMBULE

Le présent document est une actualisation du document réalisé pour le débat public. Il reprend donc et actualise les données présentées dans les études de 2004.

L'état initial a été réalisé au niveau de l'aire d'étude représentée ci-dessous :

LGV PACA – Préparation du débat public / Etudes d'environnement complémentaires



Aire d'étude

L'étude de l'état initial a été abordée selon les cinq thématiques suivantes :

- la ressource en eau ;
- le milieu naturel ;
- le milieu humain ;
- l'agriculture et la sylviculture ;
- le patrimoine et le paysage.

Chacun de ces thèmes a été caractérisé par des enjeux hiérarchisés selon 4 classes :

- les enjeux très forts ;
- les enjeux forts ;
- les enjeux moyens ;
- les enjeux faibles.

Sur cette base, des sections élémentaires ont été étudiées, chacune a fait l'objet d'un rapport d'analyse environnementale comprenant une analyse des enjeux d'environnement à l'intérieur d'un couloir d'étude de 7 km.

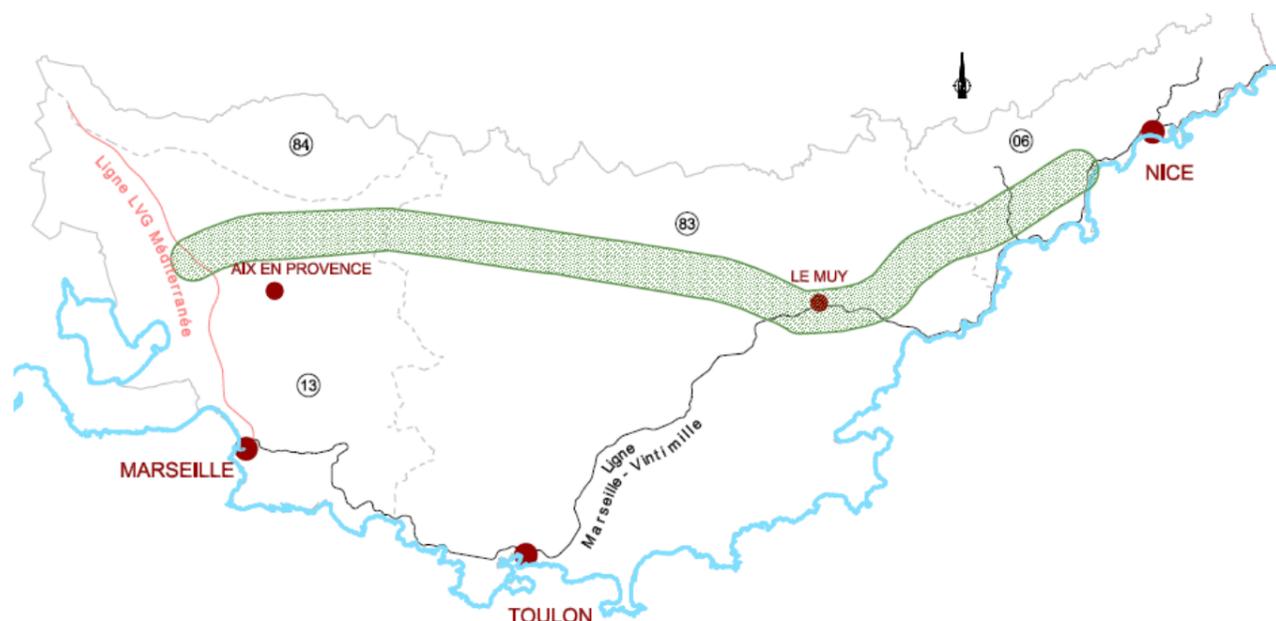
Les associations de sections élémentaires constituent des scénarios permettant de relier la LGV Méditerranée à l'agglomération niçoise.

Le présent rapport a pour objet d'analyser les enjeux d'environnement du scénario **Nord Aix – Haut Var – Nice**.

## II PRESENTATION GENERALE DU SCENARIO

### II.1 PRESENTATION

Famille de scénario	Côte d'Azur
Composition (sections élémentaires)	Nord Aix Haut Var Estérel 3 <sup>ème</sup> voie
Longueur (km)	170 km
Surface (km <sup>2</sup> )	1166 km <sup>2</sup>
Points reliés	LGV Méditerranée / Ouest d'Aix-en-Provence (Coudoux) → Nord-Est d'Aix-en-Provence ( Rians) → Sud-Est de l'agglomération de Draguignan (le Muy) → Ouest de l'agglomération niçoise (Cagnes-sur-Mer)



## II.2 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET PRINCIPAUX ENJEUX

### II.2.1 LES PRINCIPAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

**Entre la LGV Méditerranée / Ouest d'Aix-en-Provence et le Nord-Est d'Aix-en-Provence**, le scénario s'inscrit au droit d'un contexte à dominante naturelle, entre le bassin de l'Arc au sud et le cours de la Durance au nord. Il prend son origine dans les collines d'Eguilles puis traverse le plateau de Puyricard avant de franchir les reliefs formés par la Trevasse et le Massif du Concors (contrefort de la Montagne Sainte-Victoire). De nombreuses terres agricoles sont recensées au sein du secteur étudié.

Les enjeux concernent :

- la Touloubre et le Réal de bonne qualité biologique (le Réal présente également une bonne qualité physico-chimique) ;
- à l'ouest : les collines d'Eguilles (zone de raccordement de la LGV PACA-LGV MED) qui font l'objet d'une ZPS ;
- à l'est : le Massif du Concors, la forêt de Peyrolles et la Montagne Sainte-Victoire qui sont concernés par un SIC et une ZPS ;
- les centres urbains des villes et villages du Nord de l'agglomération d'Aix, de la vallée du Réal, du plateau de Puyricard et de la vallée de la Durance ; une zone de travaux souterrains à l'ouest (commune de Ventabren) ;
- une agriculture très développée (plateau de Puyricard à l'ouest et vallée du Réal à l'est) ;
- les forêts publiques au Nord de la Sainte-Victoire et au droit du plateau de l'Arbois ;
- un patrimoine paysager important avec le projet de classement du Massif du Concors et une ZPPAUP à l'est.

**Entre le Nord-Est d'Aix-en-Provence et le Muy**, le scénario traverse un territoire marqué par un relief tourmenté, de vastes zones naturelles, une agriculture éparpillée. Il se situe dans un contexte essentiellement rural, il traverse à ce titre de nombreux petits villages, à l'exception des environs de Draguignan. A ce niveau, la pression urbaine de l'agglomération et la présence des grands axes de communication du sillon permien, dynamisent le développement local. Les enjeux concernent :

- le Bresque, la Florieye et la Nartuby, 3 cours de très bonne qualité biologique et physique ;
- la Montagne Sainte-Victoire (SIC et ZPS) à l'ouest ; la Montagne d'Artigues (SIC), la vallée de l'Argens (pSIC) ;
- une agriculture très développée qui occupe des territoires morcelés au milieu des bois ;
- un patrimoine paysager important avec le projet de classement du Massif du Concors et deux ZPPAUP à l'est.

**Entre le Muy et l'agglomération niçoise**, le scénario s'inscrit le long du littoral méditerranéen et dans l'arrière pays varois et niçois. Il est axé sur un couloir de passage matérialisé par les voies routières et autoroutières que sont la RN7 et l'A8. La population est particulièrement développée au sein de ce territoire ; les zones d'habitat aggloméré sont nombreuses à Grasse et le long de la Côte d'Azur (Cannes, Antibes et Nice), la réévaluation des enjeux humains avec notamment la prise en compte des zones densément peuplées en enjeu Très Fort (Fort lors du débat public) a fortement modifié l'est du scénario : cette zone est quasiment toute classée en enjeu très fort.

Les enjeux concernent :

- la Nartuby, la Siagne et sa zone inondable, le Loup, de bonne qualité physique et biologique ; l'Endre de bonne qualité physique ; l'Argens et sa zone inondable, le Reyran de bonne qualité biologique, le canal de la Siagne et la zone humide du lac de Saint Cassien ;
- les zones naturelles remarquables des bois de Palayson, du Rouet et de Malvoisin, et du Massif de l'Estérel (elles font notamment l'objet de ZICO, ZPS, ENS et une partie est soumise à la loi littoral) ;
- les zones d'habitat aggloméré (le long de la Côte) ; des zones de travaux souterrains au niveau de l'Estérel ;
- les terres agricoles (vallées de l'Argens et de la Siagne : polycultures) ;
- le caractère touristique du secteur ; le rocher de Roquebrune et le Massif de l'Estérel (sites classés) ;
- Les périmètres de captage (Roquebrune, Nord de la Planestel, à l'est de Mouans en Sartoux, à l'ouest du Biot) ;
- Le projet d'extension du site classé du Massif de l'Estérel.

## II.2.2 PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

La performance environnementale du scénario peut être évaluée à partir :

- **des principales orientations issues de l'optimisation :**
  - l'évitement au mieux des zones habitées,
  - les passages en tunnel nécessaires techniquement permettant également de réduire la consommation d'espace, tant sur les zones urbanisées, notamment entre Cannes et Nice, que sur les zones d'intérêt écologique et les zones agricoles,
  - la traversée des cours d'eau en viaduc permettant l'écoulement des crues et réduisant les impacts sur les zones d'intérêt écologiques associées,
  - l'évitement des zones protégées des monuments historiques, les intégrations paysagères permettant de réduire l'impact sur les zones remarquables non évitées.,
  - l'évitement des périmètres de protection de captage.
  
- **des impacts avérés du scénario sur l'environnement quelque soit le projet retenu dans le scénario :**
  - la consommation de terres agricoles et notamment viticoles en zone AOC, principalement entre Rians et le Muy,
  - la traversée du massif de la Sainte Victoire, du massif du Concors, de la Montagne d'Artigues (SIC, ZPS, projet de classement),
  - la traversée du site des Collines d'Eguilles (ZPS),
  - la traversée d'un ENS à Vauvenargues et un autre au nord de l'Estérel,
  - la fragmentation d'espaces d'intérêt écologique encore non fragmentés. Deux cas de figure se présentent : les espaces initiaux sont de petites taille et leur pérennité suite à cette nouvelle fragmentation n'est pas avérée (Chaîne de la Trévaresse, les environs de Barjols et de Cotignac) et les espaces pour lesquels les surfaces résultantes sont encore de taille importante (plateau des quatre termes, les massifs de la Sainte Victoire et de l'Estérel),
  - la traversée du Site d'Intérêt Communautaire de la forêt de Palayson,
  - le franchissement de nombreux cours d'eau, de leur zone inondables et de certains périmètres de documents de gestion associés (SAGE, contrat de rivière) : la Touloubre, le Bresque, la Florieye, la Nartuby, l'Endre, la Siagne, le Reyran et le Loup,
  - la traversée d'une zone humide au niveau du lac de Saint Cassien,
  - le passage à proximité immédiate de la zone très peuplée de Cannes (de Saint Jean à Cagnes sur Mer)
  - le passage à proximité de certains périmètres de monuments historiques et la traversée du projet d'extension du site classé du massif de l'Estérel et du projet de classement du Massif du Concors,
  - la traversée de certains périmètres de protection de captage.
  
- **des mesures qui peuvent être prises par le Maître d'Ouvrage pour limiter, réduire ou compenser les impacts inévitables :**
  - les impacts sur les terres agricoles pourront être partiellement compensés par l'obtention de droit de plantations de nouvelles cultures en zones AOC, des opérations d'aménagement foncier et le rétablissement des échanges,
  - les zones habitées traversées feront l'objet de mesures de protections acoustiques et d'intégration paysagère,
  - des mesures de protection de la ressource en eau lors des traversées de périmètres de captage,

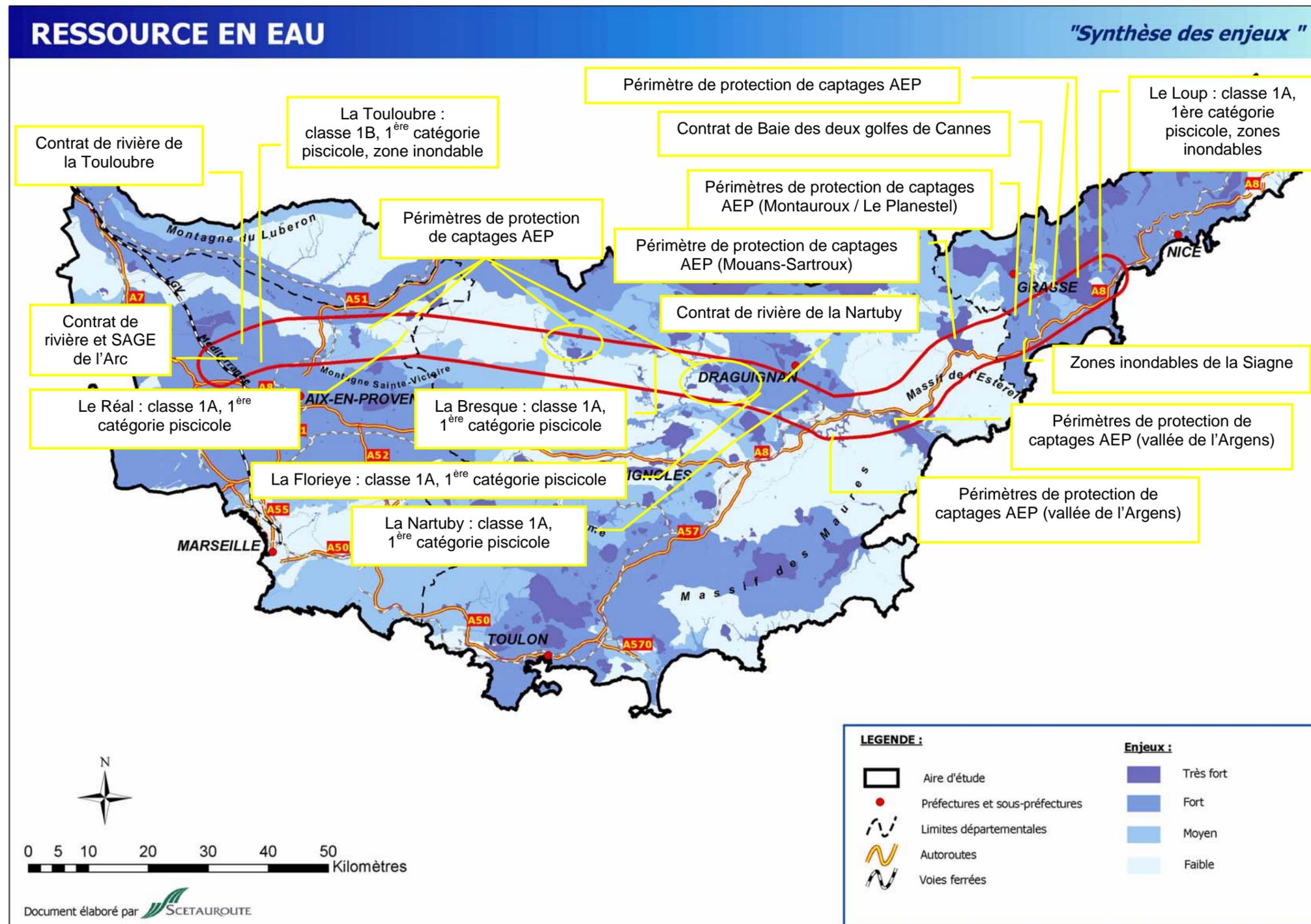
Les principales caractéristiques du scénario après la prise en compte des pistes d'optimisation retenues et des mesures génériques de limitation, réduction et compensation des impacts inévitables, sont présentées dans l'encadré gris ci-dessous.

Ce scénario est dominé par le milieu naturel et l'agriculture, il a donc des impacts sur ces milieux notamment en traversant le massif de la Montagne Sainte Victoire et les vallées.  
Il franchit de nombreux cours d'eau.  
Quelques sections réduites sont situées dans des aquifères karstiques utilisées pour l'AEP.

## II.3 LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : PRESENTATION CARTOGRAPHIQUE

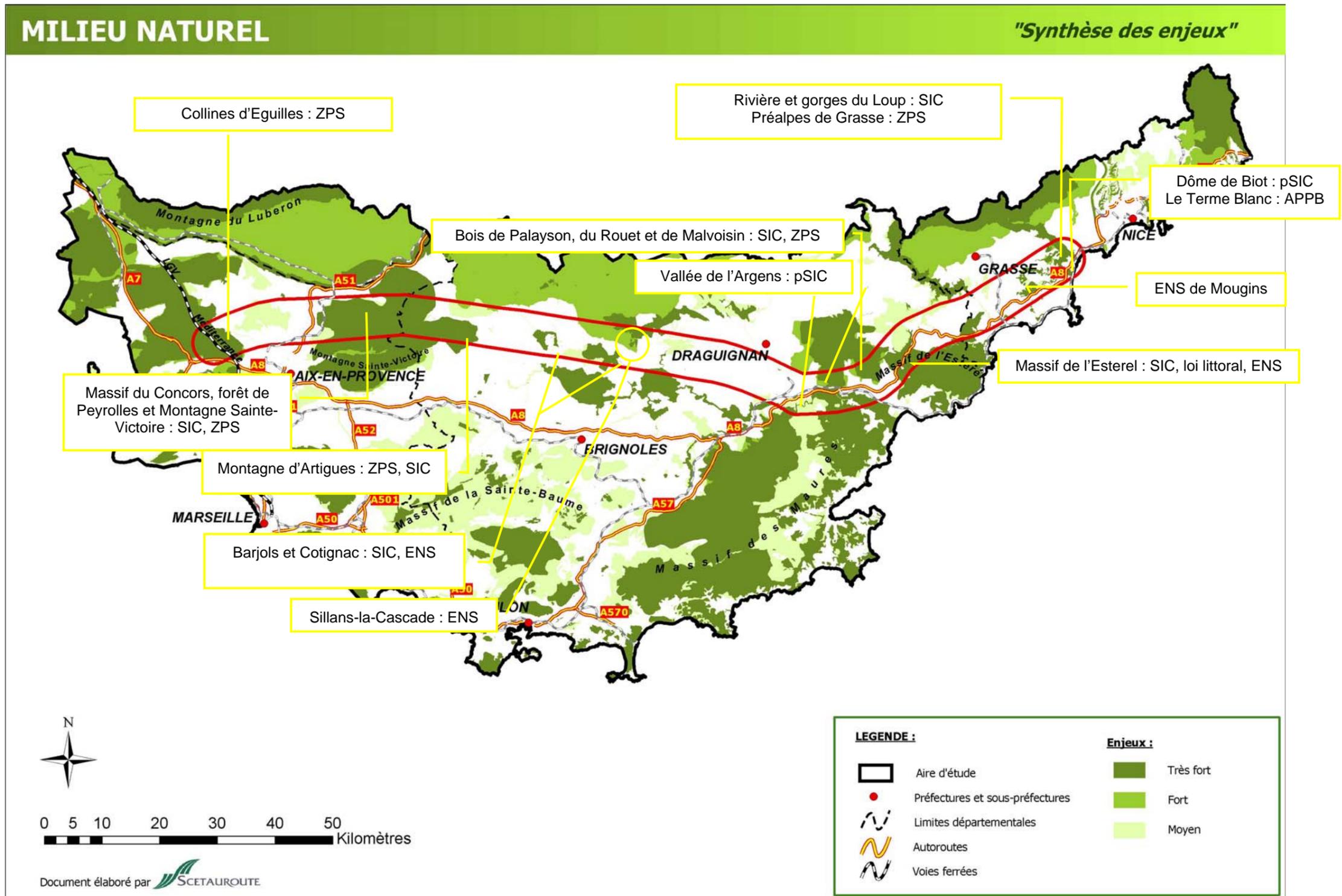
### II.3.1 RESSOURCE EN EAU

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
8	31	14	47



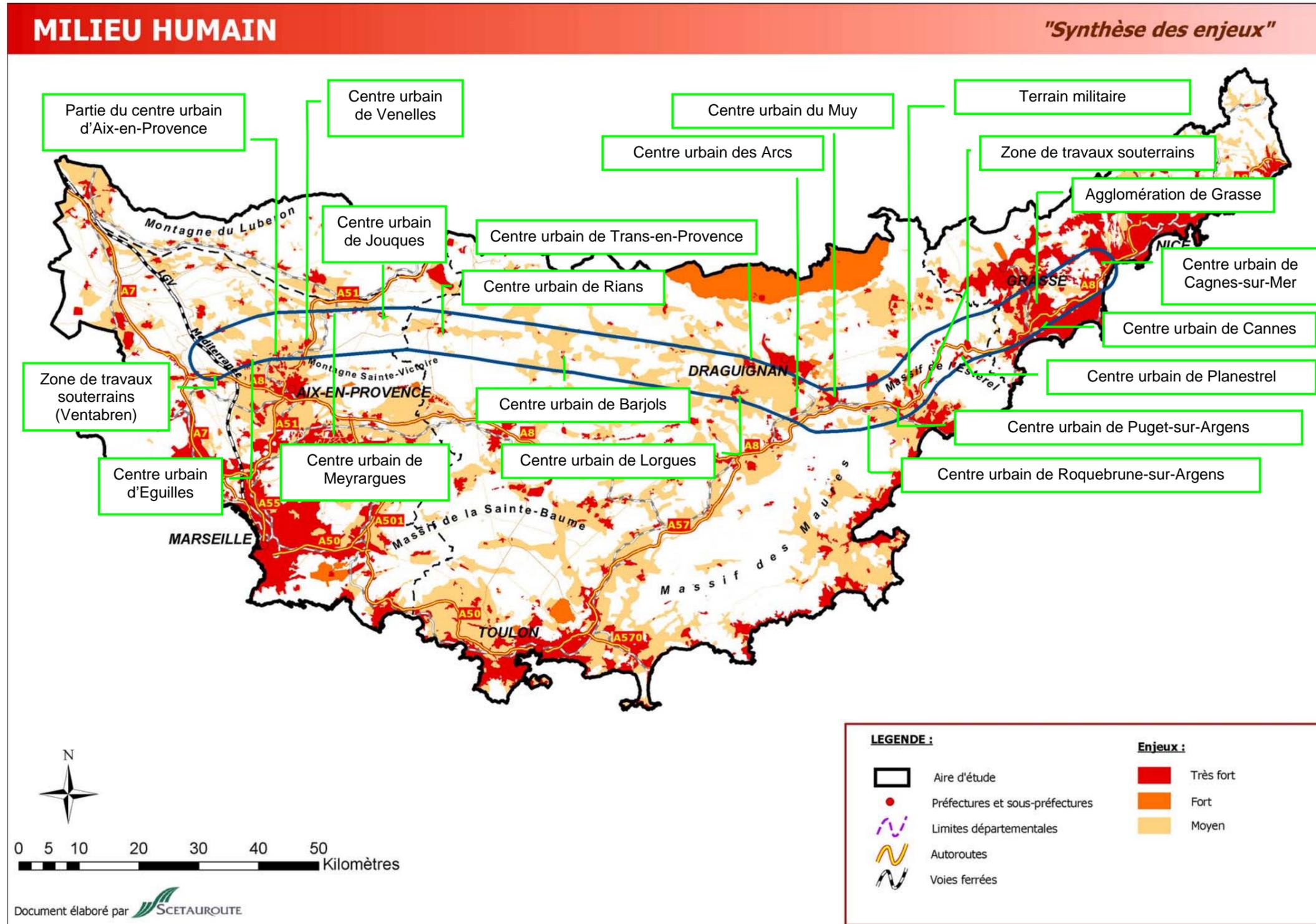
## II.3.2 MILIEU NATUREL

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
30	3	10	57 (absence d'enjeu)



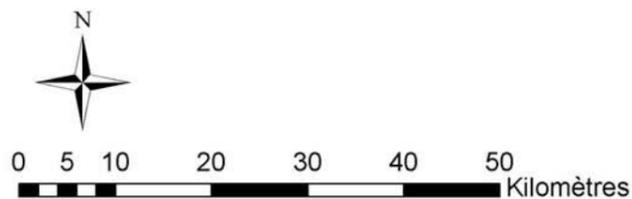
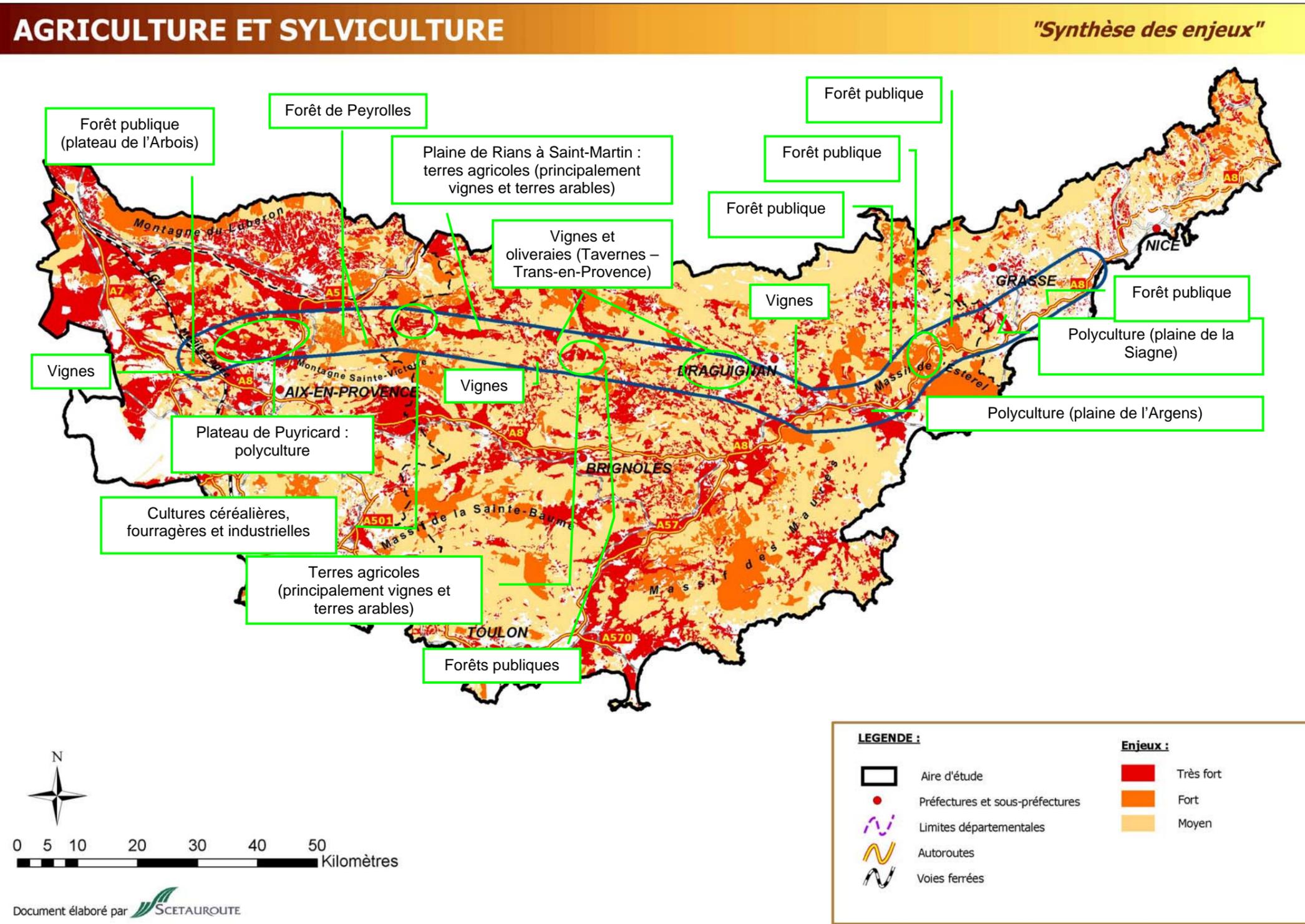
### II.3.3 MILIEU HUMAIN

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
11	1	32	56 absence d'enjeu



## II.3.4 AGRICULTURE - SYLVICULTURE

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
25	12	48	15 absence d'enjeu



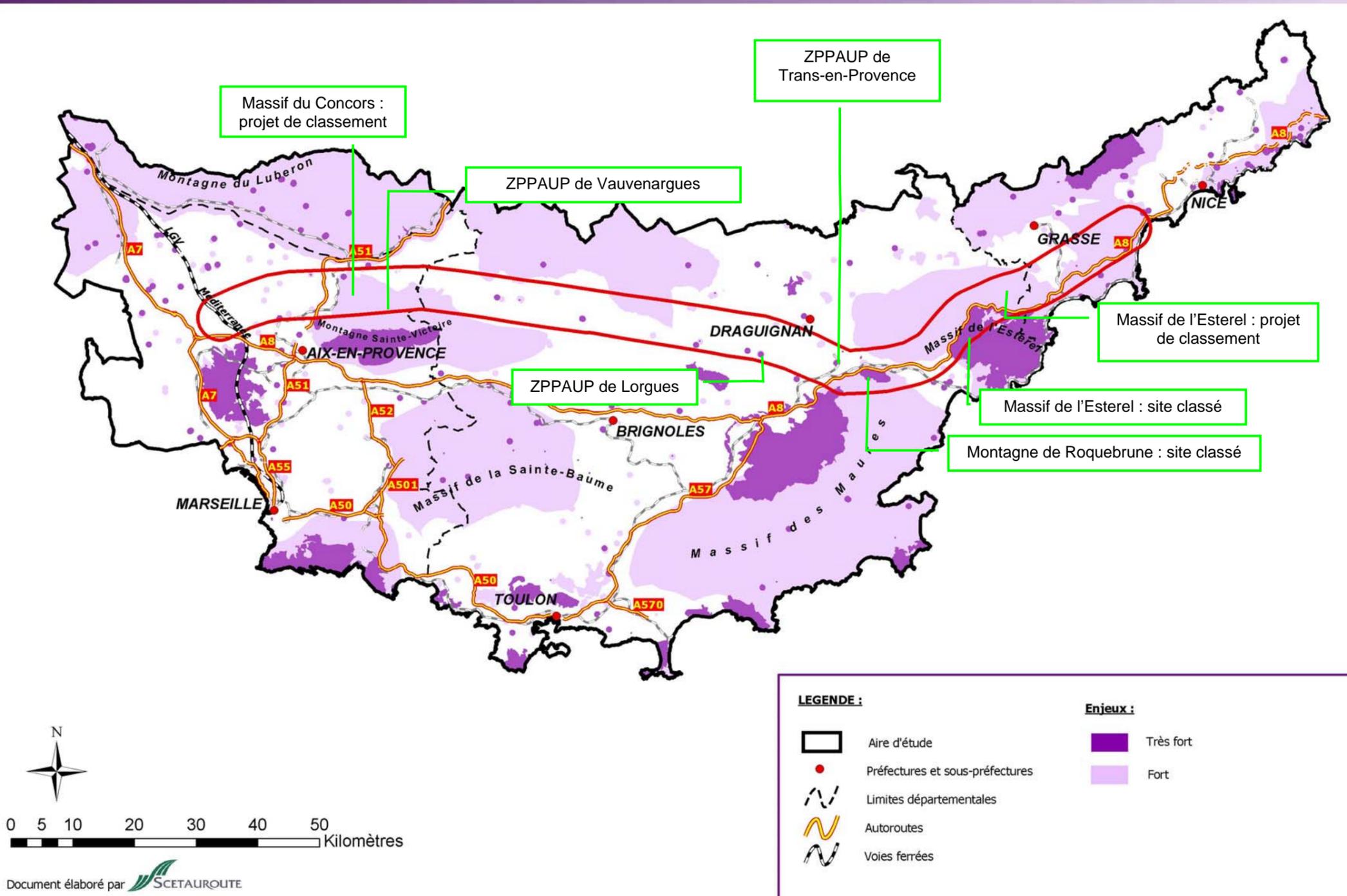
Document élaboré par SCETAUROUTE

II.3.5 PATRIMOINE - PAYSAGE

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
4	36	0	60 absence d'enjeu

**PATRIMOINE ET PAYSAGE**

*"Synthèse des enjeux"*



## II.3.6 SYNTHÈSE

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
65	20	15	0

